

TRAITÉ DE COMMERCE.—Le *Moniteur belge* publie le traité de commerce conclu entre la Belgique et le royaume des Deux-Siciles. Ce traité assure à chacune des deux parties les avantages accordés à la nation la plus favorisée. De plus le gouvernement napoléonien abaisse de 20 0/0 les droits d'importation sur les machines belges; il abaisse également le droit sur les fusils et les pistolets. En même temps la Belgique, réduite de 20 0/0 les droits sur les huiles, citrons et oranges provenant des Deux-Siciles.

SUISSE.—On lit dans le journal de Saint-Petersbourg: «Le baron de Krudener, ambassadeur de Russie auprès de la diète helvétique, a reçu de son gouvernement l'ordre de communiquer à la diète une déclaration de laquelle il résulte que la Russie adhère pleinement aux principes de droit public développés dans la note que les cours d'Autriche, de France et de Prusse, ont adressée à la diète en date du 18 janvier dernier. La Russie considère les derniers événements de Suisse comme violant la souveraineté cantonale. Par conséquent, elle ne se regarde plus comme obligée pour le moment de défendre la neutralité de ce pays contre les mesures que telle ou telle puissance limitrophe croirait devoir adopter dans son intérêt.»

—On écrit de Constance, 29 janvier: «Depuis trente ans on ne se rappelle pas que les eaux du lac de Constance soient descendues aussi bas que cette année, la majeure partie du beau lac est convertie en glaces depuis douze jours; le froid est entre 7 et 8 degrés. Hier, on a tué sur les bords du lac un cygne noir, comme l'on sait, est une rareté. L'envergure de ses ailes est de 8 pieds.»

ALLEMAGNE.—On écrit de Vienne (Autriche), le 31 janvier, à la *Gazette de Cologne*:

«Il y a quelques jours, le conseiller de gouvernement Franzzi est parti pour Pétersbourg avec une mission du baron de Kubeck, ministre des finances. On dit qu'il est porteur de dépêches financières importantes, l'Empereur de Russie ayant fait des propositions très généreuses au gouvernement autrichien. M. Franzzi s'arrêtera quelque temps à Cracovie pour y régler, d'accord avec des commissaires russe et prussien, les frais d'occupation de l'année 1846.»

MANIFESTATION A ROME.—La municipalité de Rome a publié la proclamation suivante, à l'occasion des événements de Naples:

*Le sénat au peuple romain.*  
«Le grand événement qui, dans un royaume voisin, a fait cesser les horreurs de la guerre civile, et l'agitation qui se propageait dans toute la péninsule, a produit une vive impression, et tous les cœurs se sont réjouis en apprenant la pacification de cette importante et belle portion de l'Italie. Romains, c'est à votre auguste souverain que sont dus principalement les heureux résultats qui, l'un après l'autre, ont amené l'accord des gouvernants et des peuples par le système du progrès civil, et qui ont essuyé tant de larmes et épargné tant de sang.»

«Toute démonstration de joie pour de tels événements doit être tout ensemble et une félicitation pour le sort heureux de nos frères, et un acte de reconnaissance envers celui qui, le premier, a spontanément accordé des réformes aux vœux et aux espérances des peuples. Ces réformes auront plus de stabilité que d'autres rendues nécessaires ailleurs sous l'empire de circonstances particulières; et nos frères seront perfectionnés par l'esprit supérieur de notre souverain, et resteront éternelles comme son nom.»

«Le sénat vous invite à fêter, dans la journée du 3 février, la pacification du royaume de Naples par une illumination générale.»

«Au Capitole, le 1er février 1848.  
TOMMASO CORSINI, sénateur; MARC-ANTONIO BORGHESE, F. A. DORIA, C. LAVAL DELLA FARGNA, C. ARMELINI, V. COLONNA, E. STURBINETTI, A. BIANCHINI, O. SCARAMUCCI, conservateurs.»

—Le 3 février, vers les sept heures du soir, un certain nombre de musiciens *dilettanti* se réunirent sur la place du Peuple, et entonnèrent un hymne composé pour la circonstance. Une foule considérable de paisibles spectateurs se joignit aux chanteurs, et formant un long cortège qui parcourut le Corso, toute cette multitude se rendit sur la place du Jésus, devant le palais du cardinal Altieri, qui a pris, comme on sait, une glorieuse part aux nouvelles institutions de Rome.

Son Eminence parut au balcon et fut salué par d'innombrables applaudissements. Elle exprima sa reconnaissance pour cette manifestation, et recommanda la modération et le bon ordre sans lesquels les meilleures institutions ne peuvent produire aucun bien. Ces paroles furent accueillies par de nouvelles et plus vives acclamations. Plusieurs des chanteurs auraient voulu faire une démonstration pacifique en l'honneur du prince Corsini, sénateur de Rome, et de l'ambassadeur de Naples. Mais d'un commun accord, tout le cortège se dirigea vers le Capitole. L'hymne fut répété sur cette colline célèbre, et la foule se dispersa ensuite sans aucune espèce de désordre. Toute la ville était illuminée.

Le surlendemain, il y eut un conseil des ministres qui se prolongea depuis six heures jusqu'à onze heures du soir. Ce conseil fut présidé par S. Em. le cardinal Bofoudi, nouveau secrétaire d'Etat, arrivé seulement depuis quelques jours de Ravenne, où il remplissait les fonctions de légat.

CHANGEMENT DE MINISTÈRE.—La *Gazette de Rome*, du 12, contient la démission des trois ministres ecclésiastiques, et la sécularisation des trois ministères les plus importants pour les Etats-Romains. Ce sont: le ministère de la justice, celui de la police et celui du commerce et des travaux publics. L'avocat Sturbinetti est nommé ministre de la justice; M. Pastolli, député de Ravenne, est nommé au commerce, et le P. Gaucioni de Teano à la police. Ces noms sont très populaires. Le P. de Teano surtout est un homme instruit, distingué et très avancé. On sait que le ministère de la guerre était déjà sécularisé. Voilà donc quatre ministères laïcs dans le conseil des ministres. Il y a eu, à l'occasion de cette proclamation, une manifestation brillante à Rome et une bénédiction papale. Mais auparavant, le pape a parlé au peuple; sa courte harangue a produit une vive impression. Pie IX a exhorté la foule à l'union des cœurs et à la modération. Le peuple lui a répondu par le cri, mille fois répété, de: *vive le pape libéral!*

UNE GRANDE SOLENNITÉ A ROME.—Une grande solennité fut célébrée le 2 février au palais apostolique du Quirinal. A l'occasion de la fête de la Purification de la très-sainte Vierge et de la Présentation de notre Seigneur Jésus-Christ, il y eut chapelle papale. La cérémonie commença par la bénédiction des cierges et par la magnifique procession qui se fait dans la salle royale, voisine de la chapelle sixtine. Son Em. le cardinal Vannicelli-Casoni officia à la messe solennelle à laquelle le pape assista sur son trône, entouré d'un sacré collège, de la magistrature romaine et de la cour pontificale. A l'issue de la grande messe, le Saint Père, rentré dans ses appartements, reçut, selon l'usage, les cierges que les diffé-

rents chapitres et les chefs d'ordre ont l'honneur de lui offrir. Selon ce qu'on peut aussi appeler un usage ancien, le R. P. de Gémard, abbé procureur-général de la Trappe de Rancé, fit hommage à Sa Sainteté d'un cierge singulièrement remarquable par sa grandeur et la richesse de ses ornements. Mais ce qui rendait ce pieux hommage plus touchant, c'était la prière qui l'accompagnait, et dont le Pape daigna exprimer sa reconnaissance au vénérable et célèbre Trappiste en des termes de la plus affectueuse sensibilité. Nos lecteurs nous sauront gré de rapporter ici cette simple et touchante invocation avec l'inscription qui lui fut aussi gravée en lettres d'or sur le cierge:

Le Père Marie-Joseph de Gémard, Abbé, procureur-général de la Congrégation de Notre-Dame de la Trappe de Rancé, à l'occasion du retour de la fête DE LA PURIFICATION DE MARIE, offrant un cierge à Pie IX, avec la devise: DOMINE SALVUM FAC PONTIFICEM NOSTRUM PIUM, adresse au Seigneur la prière suivante:

«J'oserai parler à mon Dieu, quoique je ne sois que cendre et que poussière.»

«Grand Dieu qui avez imposé à Pie IX le pesant fardeau de la papauté, portez-le avec lui, soyez son guide et son soutien; c'est vous qui l'avez appelé au travail, et lui avez remis entre les mains le gouvernail de la barque de Pierre, donnez-lui force et lumière pour qu'heureuse soit sa navigation au milieu de tant de ténèbres et d'écueils.»

«Et vous, Vierge sainte, ô Marie notre Mère, toute puissante patronne, si l'ingratitude des hommes, la malveillance, le vertige du siècle viennent ajouter encore aux difficultés de la route, soyez-lui propice, étoile de la mer, et conduisez sa main.»

MGR. FERRIERI.—On écrit de Constantinople, à la date du 17 janvier:

«Enfin, le nonce du Pape, Mgr Ferrieri, est arrivé hier par un temps affreux. Parti de Civita-Vecchia le 20 du mois de décembre, sur un bateau à vapeur de guerre sarde, il fut obligé de relâcher à Naples au bout de quarante-huit heures, à l'effet de réparer les avaries que son bâtiment avait souffertes dans ce court trajet. Ces réparations ont duré quinze jours; c'est là la cause d'un retard que l'on ne pouvait guère s'expliquer ici, et qui commençait à donner des inquiétudes sérieuses.»

«La réception faite à l'envoyé du Saint-Siège a été des plus honorables, sans cependant avoir rien d'extraordinaire, comme on s'y attendait. Un chambellan du palais impérial est allé le complimenter à bord de la part du sultan, et l'a accompagné, avec un des employés de la Porte, dans une voiture de la cour, jusqu'à l'hôtel qui avait été retenu et préparé pour lui à Pétra. Il y sera hébergé avec toute sa suite aux frais du sultan, pendant son séjour à Constantinople. Aujourd'hui, il a reçu les visites de quelques hauts fonctionnaires du gouvernement et de plusieurs membres du corps diplomatique.»

Des lettres postérieures à celles qu'a apportées le bateau à vapeur parti de Constantinople le 17 janvier, nous apprennent que le 18 Mgr Ferrieri a été reçu en audience publique par le sultan avec les plus grands témoignages d'honneur.

FAITS DIVERS.

ELECTION MUNICIPALE.—Hier a eu lieu à Montréal l'élection d'un conseiller pour le quartier St. Laurent. Les candidats étaient M. Faeron et Whitelaw; à la clôture du poll à cinq heures, M. Whitelaw s'est trouvé avoir UNE voix de majorité et a été proclamé élu. Le tout s'est passé sans bruit ni tumulte.

LE TEMPS.—Le temps continue à être extraordinairement doux. Depuis deux à trois jours, nous n'avons plus de neige, et les voitures d'été sont les seules en usage. En revanche, nous sommes dans la boue et la vase jusqu'à mi-jambe, et notre excellent conseil de ville ne paraît pas encore songer à nous porter secours. Nous recommandons ce sujet à sa considération immédiate et favorable.

INCENDIE.—Samedi vers 10 heures du soir, le feu s'est déclaré au coin des rues Lyngachetière et St. Charles Borromée, et a consumé une ou deux bâtisses de peu de conséquence.

COL. BRUCE.—Un journal écossais dit que le lieutenant-colonel Bruce, frère du gén. du Canada, est sur le point d'épouser mademoiselle Shaw Stewart, fille de lady Shaw Stewart.

CANADA.—Le parti radical a complètement triomphé dans les élections qui viennent d'avoir lieu. Il y a eu, à Montréal une émeute formidable, à la suite de laquelle le peuple s'est emparé de la citadelle, qu'il a gardée deux jours!!!

*Courrier de l'Europe.*

ACCIDENT.—Le major Van Buren, fils de l'ex-président de ce nom est revenu il y a quelque temps pour y refaire sa santé altérée dans les campagnes du Mexique qu'il a faites en qualité d'aide-de-camp des généraux Taylor et Scott. Mercredi dernier, il faisait par ordre du médecin une promenade à cheval, lorsque sa monture venant à s'abattre, il fit une chute grave et resta plus d'une heure sans connaissance. Son état est encore fort alarmant.

MEXIQUE.—Yarumta a été prise; les Mexicains ont eu 100 hommes tués et 50 blessés, les Américains (dit le rapport américain) n'ont eu qu'un tué et 4 blessés!!!

YUCATAN.—Des nouvelles de l'Yucatan nous apprennent que les Sauvages continuaient leurs déprédations, s'emparaient des villes et les réduisaient en cendres, après en avoir massacré les habitants.

AMÉRIQUE CENTRALE.—Nous voyons, par le *Herald* du matin, qu'il y a eu un engagement entre les Anglais et les Nicaraguains; 4 Anglais ont été tués et 6 blessés; plusieurs Nicaraguains ont aussi succombé.

VENEZUELA.—Nous avons reçu des lettres de Maracaïbo qui annoncent le *pronunciamento* de cette province contre l'administration du général Monagas. Des funérailles publiques ont été célébrées en l'honneur de Don Antonio Salas député de Maracaïbo, l'une des victimes du 24 janvier, et à la fin de la cérémonie les autorités elles-mêmes ont donné le signal de l'insurrection.

AUSTRALIE MÉRIDIIONALE.—Mgr. Murphy, évêque catholique, était arrivé à Adélaïde, après 102 jours de mer.

DISCUSSION SUR LES BANQUETS.—Dans une des dernières séances de la Chambre des Députés avant la dernière révolution, M. Duchâtel (un des ministres) déclara que l'intention du gouvernement n'est pas seulement de ne promettre et de n'accorder pas de réformes, mais encore d'empêcher tout banquet réformiste, à l'avenir. A ces paroles il partit du côté de l'opposition un cri d'indignation au milieu duquel on distinguait les mots suivants: «C'est Charles X tout pur!» Et M. Crémieux de s'écrier au milieu des applaudissements: «Il y a du sang là-dedans.»

UNE MORT.—M. Edme Gauthier, ancien curé de Saint-Bonnet, chanoine titulaire de la cathédrale de Bourges, vient de mourir à l'âge de 85 ans.

ENCORE UNE PERTE.—Le clergé de Metz, dont la mort éclaircit impitoyablement les rangs, vient d'être frappé encore d'une manière extrêmement sensible, en la personne de M. Ving, archiprêtre-curé de Briey, visiteur de l'archidiocèse de ce nom et chanoine honoraire de la cathédrale de Metz, décédé le 1er février, à l'âge de 58 ans.

RESPECTEZ LA MÉMOIRE DES MORTS.—Sur la plainte de la famille de M. Martin (du Nord), ancien garde-des-seaux M. Cantagrel, gérant de la *Démocratie Pacifique*, a été condamné pour diffamation envers la mémoire de M. Martin (du Nord), dans un article de ce journal du 22 janvier dernier, intitulé: *La poutre et la paille*, à 500 fr. d'amende et aux dépens.

UN FAIT D'ARTISTE.—M. Favereau, ancien serrurier de Mâcon, âgé de 80 ans, vient d'occuper ses loisirs à la représentation en fer poli de la belle église de Brou, à Bourg. Tout est fidèlement rappelé. A un signal, la grande porte de la façade principale et celle de la façade latérale s'ouvrent, un carillon se fait entendre, et cinquante séminaristes sortent en procession par une porte et rentrent par l'autre. Sur la place, se trouve la croix de mission; à côté, le grand séminaire; en face, une prairie où est représentée une chasse, où paissent des moutons et où se promènent des bergers. Edifice, séminaristes, bergers, moutons, arbres, oiseaux, jusqu'au ciel qui encadre le groupe, tout est fer poli. C'est un travail d'hercule pour la patience; c'est le travail d'un véritable artiste pour la perfection.

BOULOGNE.—Une lettre, en date du 25 et écrite de Boulogne à un journal de Londres, porte ce qui suit: «Grâce à Dieu! j'ai échappé à la scène de carnage et de confusion. Je suis parti à cheval et me suis rendu ainsi de Paris à Clermont et de là à Neufchâtel. On dit que tous les steamers de Falkstone ont reçu ordre de gagner Boulogne. On parle d'un soulèvement dans toutes les villes du nord. Quant à Louis-Philippe, on ne sait où il est allé. On a rapporté qu'il était débarqué à Falkstone, on le croit cependant au château d'Eu. *Paris est en flammes, car on voit des feux en bien des endroits.* La populace a attaqué les Tuileries et le Louvre; elle s'en est emparé et a brûlé les Tuileries.»

ISABELLE.—Le journal de Madrid le *Puro* se montre indigné des bruits malveillants que l'on s'efforce de répandre à l'étranger, et surtout à Londres, sur l'état de santé de S. M. la Reine Isabelle. Ce journal affirme que la Reine ne s'est jamais mieux portée, et il en appelle au témoignage des habitants de Madrid, qui voient presque tous les jours leur souveraine se promener à cheval ou en calèche découverte.

CONVERSIONS.—Le 25 janvier, M. Rey, Anglais protestant, a reçu à la Cazogne (Espagne) le saint baptême dans l'église catholique de St-George.—Le 30 du même mois, un mahométan, âgé de 28 ans, né à Smyrne et demeurant à Madrid, a fait abjuration dans l'église St-Louis de cette dernière ville en présence de l'archevêque de Tolède. Le duc et la duchesse de Frids ont servi de parrain et de marraine au nouveau converti, qui a reçu le même jour, les sacrements de baptême, de confirmation et d'Eucharistie.—Le 1er janvier, Nicomo di Candia, un diacre grec-schismatique, a été reçu dans le sein de l'église catholique par les mains du très-révérénd Père Bernardin di Montefranco, gardien de Terre-Sainte; le converti est un jeune homme; il doit entrer dans l'ordre des Frères.

MORT EN SUISSE.—La Suisse catholique, qui a subi tant de malheurs depuis deux mois, vient de faire une nouvelle perte douloureuse; celle du révérendissime abbé Frédéric Ier prêtre du couvent de Saint-Urbain dans le canton de Lucerne.

UN HÉRÉTIQUE.—C'est avec chagrin que nous annonçons que l'abbé de Sanctes, l'un des curés de Rome, est devenu hérétique et s'est, dit-on, réfugié au collège protestant de Malte.

CHANGEMENT.—Le Feld-Maréchal général Radetzkyk vient d'être remplacé par le général Schrabouski, comme commandant en chef en Lombardie.

UN MOT DU ROI DE NAPLES.—Le *Journal des Débats* raconte que, dans une de ses promenades à cheval, le roi ayant rencontré dans les rues le jeune duc d'Albanetto, fils du duc de Proto, qui avait été arrêté quelques semaines auparavant pour la vivacité de ses opinions politiques, s'arrêta près de lui et lui adressa à peu près ces paroles: «Proto, calmez vos désirs; vous voyez que j'ai fait tout ce que je devais faire, faites aussi votre devoir!» Puis, lui voyant une cocarde tricolore à la boutonnière, le roi ajouta: «Ne portez pas ces couleurs, ce ne sont pas les miennes; elles nous donneraient des difficultés avec les autres pays. J'ai ma cocarde, il n'est pas nécessaire d'en changer pour avoir une constitution!»

LE CHOLERA.—Des voyageurs qui ont visité les cercles de la Gallicie qui touchent à la frontière russo-polonaise et même plusieurs localités de la Pologne, affirment que le choléra s'est arrêté dans sa marche, et qu'il n'est permis d'espérer qu'il n'ira pas plus loin.

UN BUDJET.—Le gouverneur prussien vient de soumettre aux comités des Etats réunis le budget pour 1848.

Ce budget, qui présente un équilibre au moins apparent, présente, pour les recettes et les dépenses, le chiffre de 64,556,379 thalers (238,225,516 francs). Augmentation pour les recettes et les dépenses sur l'année précédente, 350,636 francs.

CHEMIN DE FER.—La *Gazette de Prusse* publie un ordre de cabinet qui autorise la construction d'un chemin de fer de la frontière bavaroise, après de Wellesweiler, à la frontière française, dans la direction de Furbach et Metz vers Paris.

AUTRE CHEMIN DE FER.—Le chemin de fer de Florence à Prato a été inauguré dans les premiers jours de février. En présence du grand-duc et de la grande-duchesse et de l'archevêque de Florence.

ANGLETERRE.—La chambre des communes a adopté, à la majorité de 277 voix contre 204, le projet de loi qui stipule l'incapacité politique des juifs. Ce résultat était inévitable; aussi, la discussion qui l'a précédé n'a guère offert de remarquable qu'un discours de sir Robert Peel qui a voté en faveur de la mesure.

CHAMBRE DES COMMUNES.—Séance du 14 février.—Lord J. Russell, en réponse à M. Horsman, donne des explications sur les nouvelles dispositions prises à l'égard des dignitaires de l'église. Il prétient qu'à l'avenir l'archevêque de Canterbury devra accepter, à la condition de se soumettre à toutes les mesures économiques qui seraient adoptées par la Chambre: le traitement étant dès aujourd'hui réduit de 17 à £15,000 par an.

DÉCÈS ET NAISSANCES A LONDRES.—Durant la semaine finissant le 19 février, il y a eu à Londres 1272 naissances, 650 garçons et 592 filles. Durant la même semaine, il y a eu à Londres 1133 décès, 590 hommes et 544 femmes. Les décès ont donc diminué de 190.

POPULATION DE L'ANGLETERRE.—La population actuelle de l'Angleterre est de 25,700,000 âmes.

DANEMARCK.—Le roi de Danemarck a nommé héritier présomptif de la couronne son oncle, le prince Frédéric-Ferdinand, né le 22 novembre 1792. Ce prince n'a point d'enfants.

CONSTITUTION.—Le *Daily-News* de Londres dit qu'il paraît bien certain que le pape va donner à ses états une constitution au moins aussi libérale que celles qui viennent d'être accordées à la Sardaigne, à la Toscane et à Naples.

CHACUN PAYE SES DETTES.—M. le ministre des finances de la Grèce a fait expédier à Paris la somme de 170,000 fr., à M. Eynard, en remboursement de l'avance par lui faite au trésor, pour payer à la Grande-Bratagne le semestre de l'emprunt grec, échû au mois de mars dernier.

UN JEUNE LOGICIEU.—Dernièrement, deux gamins avaient une conversation fort animée. «Je parie, disait l'un, que tu ne peux pas manger deux pommes à jeun.—Ah! bah! comme si c'était la mer à boire.—Eh bien! essaie un peu voir.—Voilà.—Et le gamin mange une première pomme.—Maintenant, tu ne penses plus manger la seconde à jeun, puisque tu as déjà mangé quelque chose.»

CONSECRATION.—Le J. R. John Mallock a été consacré Evêque catholique de Terre-Neuve le 27 janvier, à Rome par le cardinal Fransoni. Mgr. Mallock doit être le coadjuteur et successeur de Mgr. Fleming.

R. P. OBLAT.—Le 22 février, très R. P. Frédéric J. Perron, O. M. I., et supérieur de l'ordre en Angleterre, est décédé, à Everingham Park, Yorkshire, des fièvres typhoïdes; il était âgé de 34 ans.

MORT D'UN EVÊQUE.—Mgr Fortini, évêque de Bombay, est mort le 9 janvier.

Postscriptum.

ARRIVÉE DU CALEDONIA.

Le télégraphe électrique entre Troy et la prairie annonce que le steamer *Caledonia* est arrivé hier soir après 17 jours de mer.

ELECTION DE L'HON. L. H. LAFONTAINE.

Aujourd'hui, à midi, après la lecture ordinaire des différents lois et parties de lois sur les élections, l'officier-rapporteur a demandé aux électeurs de la ville de Montréal quelle personne ils choisissaient pour leur représentant en parlement. Le cri unanime a été: l'hon. L. H. Lafontaine, qui en effet a été immédiatement proclamé par l'officier-rapporteur. M. M. Young, C. S. Cherrier, Lafontaine et Drummond ont adressé la parole en cette occasion. M. Lafontaine a dit entre autres choses que les personnes, qui prétendent que les ministres devaient être prêts à continuer la session et à présenter leurs mesures, avaient agi d'une manière injuste et peu libérale. Il s'est prononcé pour la réforme électorale, mais n'a nullement fait connaître ses vues. Après avoir entendu ces différentes allocutions, M. Lafontaine a été reconduit chez lui au milieu des applaudissements et des hourrahs.

NAISSANCE.

A Québec, le 24, la dame de M. Hugh Murray, écrivain, a mis au monde un fils.  
Le 17, la Dame de E. J. Renaud, écrivain, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A Sorel, le 15, le Dr. Gauthier, à 28 ans.  
A St. Antoine de Tilly le 12, dame Thérèse Masse, veuve de M. Jos. Martineau, à 70 ans.  
Le 18 mars 1848, à New-York, Céleste Beauchamp, épouse de Jean Louis Fournier.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL, ETC.  
UN VOL. IN 8. DE 120 PAGES, AVEC FIGURES.  
Quelques exemplaires à vendre à la librairie de M. M. Côté & Cie, à celles de M. M. GEMAZIE, rue la Fabrique, Québec, et au Bureau des MELANGES RELIGIEUX à Montréal.

BANQUE D'ÉPARGNES

De la Cité et du District de Montréal.  
AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE UNIVERSELLE et GÉNÉRALE aura lieu au bureau de la Banque, rue St. François Xavier, LUNDI, le 3e jour d'AVRIL prochain à MIDI, auquel temps, un état des affaires de la dite Banque sera soumis.  
Par ordre,  
JOHN COLLINS,  
Caissier.

Montréal, 23 mars 1848.

AVIS.

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELLINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE cheillins copiant, payables par semestre.  
Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.  
Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis, dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous confieront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.  
On s'abonne chez M. M. les Curés,  
A Québec, au bureau du Journal,  
No. 22, Rue Lamontagne,  
et chez M. M. J. & O. Crémazie, Libraires,  
No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville.  
A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain,  
No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS-DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse de SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu.  
Sault-au-Recollet, 16 décembre 1847.